

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUST GRIP

Date de révision : samedi 30 mai 2015

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société / l'entreprise :

1.1 Identificateur de produit :

Rust Grip

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Peinture

Concentration d'utilisation : /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Superior Products Europe N.V

Kampweg 123

B2990 Wuustwezel

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

003270245245

SECTION 2 : Identification des dangers :

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008 :

EUH208 H226 Flam. Liq. 3 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1

H319 Eye Irrit. 2 H334 Resp. Sens. 1

H335 STOT SE 3 H336 STOT SE 3 H351 Carc. 2 H373i STOT RE 2

H411 Aquatic Chronic 2

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement 67/548/EC :

R10 R23 : Toxique R36/37/38 : Irritant R40 : Nocif R42/43 : Nocif R48/20 : Nocif

R51/53 : Dangereux pour l'environnement R67

2.2 Éléments d'étiquetage :

Symboles :



Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

- EUH208 :** Contient (Méthylènediphénylediisocyanate ; 4,4'-diisocyanate de diphénylméthylène ; Diisocyanate d'hexaméthylène). Peut déclencher une réaction allergique.
- H226 Flam. Liq. 3 :** Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 Skin Irrit. 2 :** Provoque une irritation cutanée.
- H317 Skin Sens. 1 :** Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Eye Irrit. 2 :** Provoque une sévère irritation des yeux.
- H334 Resp. Sens. 1 :** Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 STOT SE 3 :** Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 STOT SE 3 :** Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H351 Carc. 2 :** Susceptible de provoquer le cancer.
- H373i STOT RE 2 :** Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 Aquatic Chronic 2 :** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence :

- P261 :** Éviter de respirer les poussières/vapeurs/aérosols.
- P280 :** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P308+P313 :** EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
- P362+P364 :** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P403+P233 :** Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501 :** Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Contient :

Diisocyanate d'hexaméthylène Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 4,4'-diisocyanate de diphénylméthylène

2.3 Autres dangers :

Aucun

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants :

Solvant naphta aromatique léger (pétrole), Naphta à point d'ébullition bas – non spécifié	5% - 15%	CAS N° : 64742-95-6 EINECS : 265-199-0 Numéro d'enregistrement REACH : CLP Classification : EUH066 H226 Flam. Liq. 3 H304 Asp. Tox. 1 H335 STOT SE 3 H336 STOT SE 3 H411 Aquatic Chronic 2 Phrases R : R10 R37 R51/53 R65 R66 R67
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	15% - 30%	CAS N° : 64742-94-5 EINECS : 265-198-5 Numéro d'enregistrement REACH : CLP Classification: EUH066 H304 Asp. Tox. 1 H336 STOT SE 3 H411 Aquatic Chronic 2 Phrases R : R51/53 R65 R66 R67
distillats légers (pétrole), hydrotraités	5% - 15%	CAS N° : 64742-47-8 EINECS : 265-149-8 Numéro d'enregistrement REACH : CLP Classification : EUH066 H304 Asp. Tox. 1 Phrases R : R65 R66
Méthylènediphénylediisocyanate	< 5%	CAS N° : 26447-40-5 EINECS : 247-714-0 Numéro d'enregistrement REACH : CLP Classification : H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H332 Acute tox. 4 H334 Resp. Sens. 1 H335 STOT SE 3 H351 Carc. 2 H373 STOT RE 2 Phrases R : R20 R36/37/38 R40 R42/43 R48/20
4,4'-diisocyanate de diphénylméthylène	5% - 15%	CAS N° : 101-68-8 EINECS : 202-966-0 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457014-47 CLP Classification : H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H332 Acute tox. 4 H334 Resp. Sens. 1 H335i STOT SE 3 H351 Carc. 2 H373i STOT RE 2 Phrases R : R20 R36/37/38 R40 R42/43 R48/20

Diisocyanate d'hexaméthylène	> 30%	CAS N° : 822-06-0 EINECS : 212-485-8 Numéro d'enregistrement REACH : CLP Classification : H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H331 Acute tox. 3 H334 Resp. Sens. 1 H335 STOT SE 3 Phrases R : R23 R36/37/38 R42/43
------------------------------	-------	---

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

SECTION 4 : Premiers secours :

4.1 Description des premiers secours :

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec le peau : retirer les vêtements souillés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux : rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.

Ingestion : laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.

Inhalation : se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Contact avec la peau : rougeur, douleur

Contact avec les yeux : rougeur

Ingestion : diarrhée, migraine, crampes abdominales, somnolence, vomissements

Inhalation : mal de gorge, toux

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucun

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie :

5.1 Moyens d'extinction :

Eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun

5.3 Conseils aux pompiers :

Produits extincteurs à éviter : aucun

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

SECTION 7 : Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Peinture





SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

8.1 Paramètres de contrôle :

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

Diisocyanate d'hexaméthylène 0.034 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition :

Protection des voies :	aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur.	
Protection de la peau :	manipuler avec des gants en Viton (EN 374). Temps de passage > 480' Epaisseur 0.7 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux :	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres Protections:	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques :

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Point de fusion/trajet de fusion :	/
Point d'ébullition/trajet d'ébullition :	82 °C — 85 °C
pH :	/
pH 1% dilué dans l'eau :	/
Pression de vapeur/20°C :	/
Densité de vapeur :	non applicable
Densité relative/20°C :	1,100 kg/l
Aspect/20°C :	liquide
Point d'éclair :	44 °C
Inflammabilité (solide, gaz) :	non applicable
Température d'auto-inflammabilité :	/
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %) :	/
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité(Vol %) :	/
Propriétés explosives :	non applicable
Propriétés comburantes :	non applicable
Température de décomposition :	/
Solubilité dans l'eau :	pas soluble

Coefficient de partage : n-

octanol/eau : non applicable

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : non applicable

Viscosité dynamique, 20°C : 100 mPa.s

Viscosité cinématique, 20°C : 91 mm²/s

Taux d'évaporation (n-BuAc = 1) : /

9.2 Autres informations :

Composé organique volatil (COV) : 43,09 %

Composé organique volatil (COV) : 473,990 g/l

SECTION 10 : Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité :

Stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique :

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun

10.4 Conditions à éviter :

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles :

Acides, bases, eau, produits d'oxydation, produits de réduction

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

SECTION 11 : Informations toxicologiques :

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Sur la préparation même : donnée non disponible

Informations générales : voir ingrédients sous rubrique 3

Toxicité aiguë calculée, LD50 orale

rat : /

Toxicité aiguë calculée, LD50

dermale rat: /

SECTION 12 : Informations écologiques :

12.1 Toxicité :

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité :

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol :

Classe de danger pour l'eau, WGK : 2

Solubilité dans l'eau : pas soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes :

Donnée non disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination :

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes.

D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

SECTION 14 : Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU :

1263

14.2 Nom d'expédition des Nations unies :

UN 1263 Peintures, 3, III, (D/E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

Classe(s) : 3

Numéro d'identification du danger : 30

14.4 Groupe d'emballage :

III

14.5 Dangers pour l'environnement :

Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Caractéristiques de danger : Risque d'incendie. Risque d'explosion. Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.

Indications supplémentaires : Se mettre à l'abri. Se tenir à l'écart des zones basses.
Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



SECTION 15 : Informations réglementaires :

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Classe de danger pour l'eau, WGK : 2

Composé organique volatile (COV) : 43,090 %

Composé organique volatile (COV) : 473,990 g/l

Étiquetage par Règlement (CE)

648/2004 : Hydrocarbure aromatiques 15% - 30%, Hydrocarbure aliphatiques 5% - 15%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

pas de données disponibles

SECTION 16 : Autres informations :

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité :

Nr : numéro

CAS : Chemical Abstracts Service

EINECS: European Inventory of Existing Commercial chemical Substances

WGK : Classe de pollution des eaux

WGK 1 : peu dangereux pour l'eau

WGK 2 : dangereux pour l'eau

WGK3 : extrêmement dangereux pour l'eau

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

TLV :	Threshold Limit Value
PTB :	persistantes, toxiques et bioaccumulables
VPVB :	substances très persistantes et très bioaccumulables
CLP:	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
DPD :	Dangerous Preparations Directive

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité :

: Contient Méthylènediphénylediisocyanate; 4,4'-diisocyanate de diphénylméthylène; Diisocyanate d'hexaméthylène. Peut déclencher une réaction allergique. **R10** : Inflammable. **R20** : Nocif par inhalation. **R23** : Toxique par inhalation. **R36/37/38** : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. **R37** : Irritant pour les voies respiratoires. **R40** : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. **R42/43** : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. **R48/20** : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. **R51/53** : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. **R65** : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau **R67** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. **EUH208** : Contient (Méthylènediphénylediisocyanate; 4,4'-diisocyanate de diphénylméthylène; Diisocyanate d'hexaméthylène). Peut déclencher une réaction allergique. **H226 Flam. Liq. 3** : Liquide et vapeurs inflammables. **H304 Asp. Tox. 1** : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. **H315 Skin Irrit. 2** : Provoque une irritation cutanée. **H317 Skin Sens. 1** : Peut provoquer une allergie cutanée. **H319 Eye Irrit. 2** : Provoque une sévère irritation des yeux. **H331 Acute tox.3** : Toxique par inhalation. **H332 Acute tox. 4** : Nocif par inhalation. **H334 Resp. Sens. 1** : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. **H335 STOT SE 3** : Peut irriter les voies respiratoires. **H335i STOT SE 3** : Peut irriter les voies respiratoires. **H336 STOT SE 3** : Peut provoquer somnolence ou vertiges. **H351 Carc. 2** : Susceptible de provoquer le cancer. **H373 STOT RE 2** : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. **H373i STOT RE 2** : Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. **H411 Aquatic Chronic 2** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes :

non applicable

Numéro de référence MSDS :

ECM-108303,00

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N°453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soignée. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.